

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 19.11.2015	Dossier complet le 24.11.2015	N° d'enregistrement F09315P0228

1. Intitulé du projet

Création du camping « Les Bois Flottés de Camargue »
Commune de Salin-de-Giraud - 13129

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Linard

Prénom Jean-Michel

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Les Roulottes de

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Salin

Jean-Michel Linard, gérant

RCS / SIRET

810 39 5 780 RCS

Forme juridique

SCCV

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45° Terrains de camping et caravanning permanents	Terrain de camping de 182 emplacements Superficie totale: 43 223 m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste dans la création d'un camping sur la commune de Salin-de-Giraud en Camargue, sur un terrain naturel estimé à faible valeur écologique par le Parc Naturel Régional de Camargue.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour ambition de permettre l'implantation d'une structure d'accueil touristique sous la forme d'un terrain de camping aménagé.

Ce projet a plusieurs objectifs:

- de répondre à une demande locale de mise en place d'une structure d'accueil pour les touristes venant sur le village et à la plage de Piémanson. Ce projet s'inscrit dans une démarche annoncée dans le SCOTT du Pays d'Arles ainsi que dans le projet de PLU de la commune.
- de relancer l'économie du village en régression depuis plusieurs années.
- de valoriser le village de Salin-de-Giraud, son patrimoine et ses espaces naturels qui attirent chaque année plusieurs milliers de touristes venant découvrir les richesses du paysage, du patrimoine et de la culture camarguaise.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le camping sera divisé en différents espaces:

- un espace commun comprenant un bâtiment principal d'accueil composé d'un lieu de réception des visiteurs, une boutique, un bar, un restaurant et sa cuisine.
- des espaces communs extérieurs de type baignade avec ses vestiaires/sanitaires, des jeux d'enfants, un jeu de boules, un bassin d'agrément et des lieux de détente ombragés.
- un bâtiment abritant les sanitaires communs (douches, wc, lavabos) ainsi qu'un espace laverie.
- de 116 emplacements pour tentes, caravanes, camping-cars.
- de 54 emplacements pour mobil-homes.
- d'un espace « roulottes » de 12 emplacements.
- d'espaces de stationnement de véhicules ainsi qu'un préau dédié à l'approvisionnement en eau et de vidange pour les camping-cars.

Dans sa phase de réalisation, le projet visera à limiter l'impact au sol dans ses constructions et installations.

Les circulations destinées aux véhicules seront traitées en sol stabilisé perméable. Les emplacements pour tentes, caravanes, camping-cars et mobil-homes seront à même le terrain naturel. Des végétaux indigènes seront privilégiés en accord avec le Parc Naturel Régional de Camargue. Les constructions viseront à s'intégrer au mieux dans le paysage; elles seront en bois et surélevées conformément aux préconisations du PPRI.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le camping accueillera du public tout au long de l'année, l'objectif étant de développer un tourisme durable, favoriser les échanges avec les riverains, la découverte du village et du patrimoine naturel de la Camargue. Son but, orienter vers le développement durable et l'éco-tourisme, circuit court et sensibilisation aux milieux naturels, à l'environnement ainsi qu'à la qualité des paysages alentours. Accueil de groupes pour visites naturalistes sous la forme de promenades pédestres, équestres et cyclistes.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt d'un permis de construire
Autorisation au titre de la « Loi sur l'Eau »

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation au titre de la « Loi sur l'Eau »

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de l'assiette foncière:	43 223 m2
Nombre d'emplacements:	182
Surfaces de planchers bâtis:	732 m2
Surface des espaces verts et aménagés:	8 470 m2
Surface des emplacements:	24 574 m2
Surface des circulations et stationnement perméables:	9 375 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Salin-de-Giraud

Références cadastrales:
section PR
parcelle n° 1702
parcelle n° 1713
parcelle n° 1714

Coordonnées géographiques¹

Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Point d'arrivée : Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Pré salé non affecté
Terrain artificialisé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation du Sol
Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration
Plan de Prévention des Risques d'Inondabilité validé le 2 février 2015, classement en zone bleue, zone constructible.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Commune d'Arles, loi Littoral Mer
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Parc Naturel Régional de Camargue
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Parc Naturel Régional de Camargue, site classé
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Natura 2000, Directive Habitat: Camargue
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Inondation possible, se référer au PPRI, les constructions et le projet doivent tenir compte de l'aléa inondation et suivre les préconisations du PPRI validé le 2 février 2015
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☒ ☐ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐ ☒			Le camping mettra en place un éclairage en adéquation avec les besoins nécessaires tout en veillant à être en harmonie avec les demandes de chacun, sans porter atteinte au milieu et à la bio-diversité environnante.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☒ ☐			Nuisances faibles seulement liées au passage de véhicules
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☒ ☐ Si oui, dans quel milieu ?			Les revêtements de surface seront créés de manière à être les plus perméables possibles, favorisant ainsi une infiltration des eaux de pluie et de ruissellement dans le sol et les espaces végétalisés.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☒ ☐			Le projet va engendrer la création de déchets ménagers non dangereux qui seront valorisés au maximum dans le recyclage et le compostage
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐ ☒			Le projet visera à s'intégrer au mieux par rapport au contexte de proximité et à la valeur patrimoniale du village. Une recherche de qualité paysagère permettra de valoriser l'insertion du projet dans le site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☒ ☐			Le projet entraîne une modification au niveau des règles d'urbanisme car il consiste à créer une occupation du sol par des structures légères ainsi que des structures permanentes pour les espaces communs bâtis.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du présent formulaire mais également des recommandations délivrées par les agents du Parc Naturel Régional de Camargue, nous ne pensons pas qu'une étude d'impact soit nécessaire.

Nous avons mandaté un bureau d'études pour réaliser une pré-étude environnementale qui a fait apparaître la nécessité de suivre le milieu. Nous avons donc sollicité le soutien du Parc Naturel Régional de Camargue qui va procéder à des visites de terrain pour investiguer et analyser si des espèces protégées sont présentes sur le site et si une étude environnementale est donc justifiée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6: Dossier de présentation du projet.
Annexe 7: Pré-étude environnementale
Annexe 8: Compte-rendu de réunion de terrain avec le Parc Naturel Régional de Camargue.
Annexe 9: Formulaire simplifié des incidences site Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Salin-de-Giraud

le 12 octobre 2015

Signature Jean-Michel Linard